Région → Cher

MENETOU-SALON

Neuf cents combattants médiévaux sur 1.000 hectares

BATAILLE. Sept cent cinquante guerriers avaient combattu en 2011. PHOTO ARCHIVES

Pas moins de 900 personnes (dont 860 combattants) participeront, demain et dimanche matin, à Berry champ de bataille (BCB), le célèbre jeu de rôle grandeur nature à Menetou-Salon.

Comme tous les ans à la même époque, les participants vont se plonger dans le Moyen Âge sur un terrain de plus de 1.000 hectares, s'étendant sur les communes de Menetou-Salon et Achères.

Des armes inoffensives

Cette année, l'histoire se déroulera entre 500 et 600 après J.-C. « Ce sera une action médiévale classique, explique Matthieu Deret, membre de l'équipe d'organisation. Nous serons toujours sur des problèmes de territoire. »

Les participants se regrouperont en deux camps : Uther Pendragon (motif jaune et or sur fond vert) et Ailas (motif blanc etargent sur fond noir). Tous porteront une armure et des armes inoffensives : « Il ne faut pas qu'il y ait de blessure possible », souligne Matthieu Deret. Une arme classique coûte entre 60 et 170 euros.

BCB a nécessité une importante préparation. D'abord, un jeu diplomatique s'est déroulé en juin, à Bannegon, afin de tracer les grandes lignes de BCB. Par ailleurs, cette année, l'Entraide berruyère s'est chargée du montage du fortin. Une aide qui s'est avérée efficace. « Habituellement, nous montons le fortin en trois à quatre jours, raconte Matthieu Deret. Cette fois-ci, il a été monté en deux jours. »

Mais les organisateurs souhaitent aller plus loin. « Nous sommes en train de transformer notre région en capitale du jeu de rôle grandeur nature », constate Matthieu Deret. Les organisateurs réfléchissent au projet d'un véritable village médiéval.

En attendant, il y aura lla dixième édition de BCB, l'an prochain, avec mille participants. ■

Benoît Morin

Pratique. Le public pourra assister au combat final dimanche, à partir de 11 h 30, à Menetou-Salon, sur la route d'Achères. Buvette sur place.

FORTIN. L'Entraide berruyère a monté le fortin. PHOTO BCB

CHER ■ Les associations se mobilisent pour la légalisation de l'union

Le droit au mariage pour tous

Cet été, le débat autour du mariage civil homosexuel occupe les esprits. Dans le Cher, associations et particuliers attendent de pied ferme une légalisation.

Alizée Golfier
redaction6.berry@centrefrance.com

UNION. Si le mariage gay est légalisé, Mickaël et Julien pensent déjà, un jour, à en profiter.

Promesse de campagne de François Hollande, la légalisation du mariage civil homosexuel fait débat cet été. À la rentrée, un projet de loi devrait être présenté au Parlement.

En attendant, la question creuse les clivages politiques, mobilise les associations et fait réagir les principaux intéressés.

Julien et Mickaël habitent Mehun-sur-Yèvre. Ils sont en couple depuis seize mois. Et quand on leur demande leur avis sur la légalisation du mariage homosexuel, leur réponse est unanime : « Pour, bien sûr. »

« Le mariage c'est un acte d'amour, témoigne Julien. C'est une preuve des sentiments que se portent deux personnes. Alors pourquoi pas nous ? »

Égalité devant l'amour et la loi

Des associations se mobilisent et débattent sur le droit des personnes homosexuelles de s'aimer. « On échange depuis des années sur le droit au mariage pour toutes et tous. L'essentiel, c'est l'amour, affirme Patrick Sanguinetti, président de l'association homosexuelle chrétienne David et Jonathan. C'est un des premiers commandements : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même." »

Au-delà de l'officialisation d'une relation amoureuse, le mariage civil permettrait la reconnaissance d'une certaine égalité de droit entre homosexuels et hétérosexuels. En tout cas, Mickaël l'espère. « Le mariage peut être un tremplin vers les mêmes droits que les hétérosexuels, même si je ne pense pas qu'on les aura tous », reconnaît-il.

Dominique Bernotti, ministre chargée de la Famille, a déclaré en juin dernier que le mariage gay entrerait en vigueur vraisemblablement d'ici un an.

Même si la procédure semble bien engagée, les oppositions restent vives, particulièrement au sein de l'Église catholique.

« Il faut procéder par étape, explique Patrick Sanguinetti. On a commencé par le Pacs. Maintenant il s'agit du mariage civil. La prière du 15 Août réaffirmant les valeurs de la famille traditionnelle ressemblait plus à un tract politique qu'à une prière à la Vierge. Il faut redonner la parole aux laïcs sur cette question et avancer pas à pas. »

> **« On ne demande pas de pouvoir se marier à l'église »**

Avancer. Julien et Mickaël n'attendent que ça. Même s'ils ont observé une évolution des mentalités, ils savent que le changement ne se fera pas de lui-même. « Si on reste caché dans notre coin, rien n'évoluera. On ne demande pas de pouvoir se marier à l'église, conclut Julien. Mais la mairie, ce serait vraiment un grand pas en avant. » ■

■ 65 % de Français sont favorables
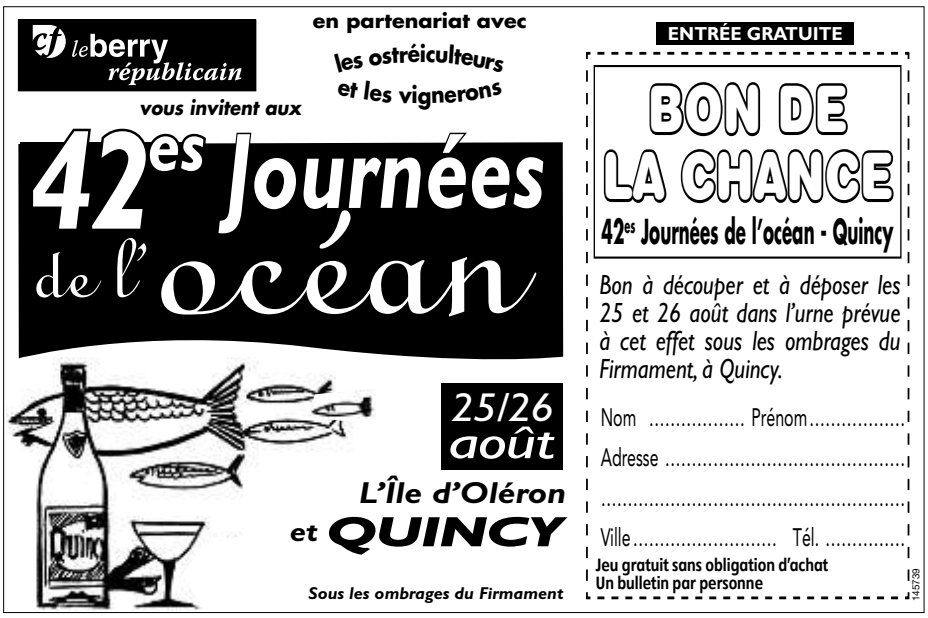
Selon un sondage Ifop paru mi-août, 65 % des Français seraient favorables au mariage homosexuel, une hausse de deux points par rapport à l'année dernière. Cette enquête, menée sur un échantillon représentatif de deux mille personnes, portait sur « les Français, les catholiques et les droits des homosexuels ». Le sondage est intervenu dans un contexte tendu, au moment où l'Église catholique appelait les fidèles à prier pour le respect des valeurs de la famille traditionnelle à l'occasion du 15 août. En cohérence avec l'Église, les catholiques pratiquants sont, selon l'Ifop, les plus réfractaires au projet de loi avec tout juste 45 % d'avis favorables. Les non-pratiquants sont d'accord à 61 %.